

18 Juin

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un supplément de photographies  
des œuvres de Düren & Wolgemut. offert en vente  
N° 4009 - par J. A. Steins

J. A. Steins  
(Châsses de l'œuvre)  
des œuvres de Düren & Wolgemut -  
supplément de photographies

| NUMÉRO<br>D'ORDRE | DATE<br>DE LA PIÈCE. | ANALYSE                   |
|-------------------|----------------------|---------------------------|
|                   |                      | Voir<br>Comptabilité 1897 |



Bruxelles, le 11 juin 1898

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4009

Régie

Envoi en liquidation de deux  
factures dont le montant s'élève à la  
somme de 114.35 pour le compte  
des musées Royaux et pour l'exercice 1897  
clôture de compte.

4 Couronnes.

Liquidation Sur 1898

Communication de M. de Meurisse, en date de 6 juin  
C. 24 Sept. 1898à Monsieur le Ministre de l'agriculture  
etc. etc.

Monsieur le Ministre

Vous avons l'honneur  
de vous faire parvenir, en double expédition  
chacune, deux factures dont le  
montant s'élève à la somme de 114.35  
pour le compte des musées Royaux de  
peinture et de sculpture de l'Etat.

Nous vous prions, Monsieur  
le Ministre, de vouloir bien en faire suivre  
la liquidation, par des ordonnances de  
paiement au profit des intéressés, sur  
l'exercice 1897 et d'agréer l'assurance  
de notre haute considération.

Pour la Commission directrice

Le Président,

Le Secrétaire,

E. Meurisse

Expédié le 11 juin 1898

P. Joregure

Liquidation Sur 1897  
Communication de M. de Meurisse en date de 6 juin  
C. 24 Sept. 1898.  
pour clôture de  
compte 1897

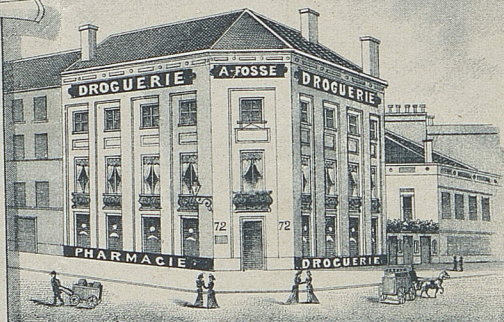
| EXERCICE 8  |            |           |  |
|-------------|------------|-----------|--|
| CHAPITRE IX | ARTICLE 64 |           |  |
| Crédit      |            | 31 870.   |  |
| ALLOCATION  | 114.35     |           |  |
| Débit       | 14 188.65  | 14 303.00 |  |
| DISPONIBLE  |            | 17 566.35 |  |



MAISON ALEX<sup>DRE</sup> FOSSE  
FONDÉE EN 1850

# PHARMACIE DROGUERIE

SPECIALITÉS BELGES  
à  
ÉTRANGÈRES  
EAUX MINÉRALES  
Huile de foie de morue véritable  
Produits chimiques  
Couleurs Vernis Brosses Peaux Eponges  
PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES  
Articles p<sup>r</sup> Ecures



72, Rue de Namur, BRUXELLES

Musées Royaux, Peintures, Sculptures, etc.  
pour vente de ce qui suit payable à Bruxelles

Bruxelles, le 31 Décembre 1898

JULIEN STRICKERT-DESCHAMPS, BRUXELLES

| MOIS                                    | DATE | UNITE                                 | FR. | C.    |
|-----------------------------------------|------|---------------------------------------|-----|-------|
| 1898                                    |      |                                       |     |       |
| avril                                   | 15   | 4 plumeaux (Modernes)                 | 5   | 20 -  |
| Mai                                     | 30   | 1 lit Siccato                         |     | 8 -   |
|                                         |      | 4 poudres p. couleurs                 |     | 40    |
|                                         |      | 2 poudres de Cassel                   |     | 60    |
|                                         |      | 2 poudres de Siccato                  |     | 8 -   |
|                                         |      | 2 poudres de Siccato                  |     | 1 60  |
|                                         |      | 31 1 lit Siccato (beaux arts)         |     | 8 -   |
| juin                                    | 8    | 2 1/2 cire blanche (beaux arts)       | 8   | 10 -  |
|                                         |      | 18 1 lit Siccato                      |     | 7 -   |
| juillet                                 | 31   | Acide phosphorique (Modernes & Carls) |     | 75    |
|                                         |      | 12 Comprimés                          |     | 2 40  |
| juin                                    | 9    | 6 bords moulés                        |     | 50    |
|                                         |      | 18 2 manchettes Modernes              |     | 13 50 |
| juin                                    | 10   | Couleur grise                         |     | 1 -   |
|                                         |      | 1 pinceau                             |     | 1 05  |
|                                         |      | 11 couleur grise                      |     | 1 20  |
| Certificat d'authenticité et de qualité |      |                                       |     |       |
| descripteur en francs                   |      |                                       |     | 61 -  |
| Mendelsohn                              |      |                                       |     | 3 35  |
|                                         |      |                                       |     | 64 35 |



MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N<sup>o</sup> 4009

OBJET :

Cloture art: 64 - 1897

Mandat à Stein

ANNEXE :

Expédié le

16 9<sup>e</sup> 1898

Bruxelles, le

16 Mars 1898

1898

A Monsieur Stein

Charlottenstrasse im Bayerischen Hof  
Munich

Monsieur,

Nous avons l'honneur  
de vous faire parvenir, sous ce  
pli, un mandat de l'import  
de Fr. 50. montant de votre  
facture du 31 décembre de  
l'année écoulée. X

~~Nous vous prions, Monsieur de  
vouloir bien nous le renvoyer  
muni de votre signature pour  
acceptation; cette formalité nous  
permettra de retirer l'argent  
à la banque et de vous  
l'envoyer ensuite, en un mandat  
international~~

Veuillez agréer, etc

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT,

X  
Veuillez, Monsieur, nous excuser la  
réception et agréer l'assurance de notre  
considération distinguée.





Bruxelles, ce 10<sup>juin</sup> 1898.

Cher Monsieur Van Nieuwenhove,

Veuillez, je vous prie,  
excuser le retard que j'ai mis  
à répondre à votre lettre du  
11 Mai dernier que j'ai reçue  
alors que j'étais retenu chez  
moi par une indisposition  
assez grave. J'avais chargé  
un de mes chefs de bureau  
de vous renseigner, mais,  
à mon grand étonnement,  
j'apprends que rien n'a été  
fait.

Voici donc le renseigne-  
ment que vous m'avez  
demandé :



La dépense à résulter de  
l'acquisition d'un supplément  
des oeuvres de Dürer et  
Volgenuth n'incombe  
pas à l'administration des  
Beaux-Arts; elle doit  
être supportée par le musée  
qui en a fait l'acquisition.  
la commande.

Recevez, cher Monsieur  
Van Mons, l'expression de  
mes meilleurs sentiments.

Forsy



Fol. ....

Nürnberg, den 21. December 1897

# RECHNUNG

von J. A. Stein's Buch- und Kunsthandlung  
Theodor Schiener

Karlsstrasse, im Bayerischen Hof

*für la Bibliothèque des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique à Bruxelles*

J. L. STICH, NÜRNBERG.

|                                                                         |   |                                                 |    |    |   |
|-------------------------------------------------------------------------|---|-------------------------------------------------|----|----|---|
| 1897                                                                    |   |                                                 |    |    |   |
| Fact 18                                                                 | 1 | Gemälde von Dürer & Wölgemut, <u>Supplément</u> |    |    |   |
|                                                                         |   | 19 Tafeln mit Text von Hilde                    |    |    |   |
|                                                                         |   | in Kasse                                        | Fr | 50 | - |
| <i>Certifié sincère et véritable à la Somme<br/>de cinquante francs</i> |   |                                                 |    |    |   |
| <i>J. A. Stein</i>                                                      |   |                                                 |    |    |   |
| Vu:                                                                     |   |                                                 |    |    |   |
| Pour la Commission directrice                                           |   |                                                 |    |    |   |
| Le Secrétaire,                                                          |   |                                                 |    |    |   |
| Le Président,                                                           |   |                                                 |    |    |   |
| <i>M. L. Kautzmann</i>                                                  |   |                                                 |    |    |   |
| <i>C. J. J. J.</i>                                                      |   |                                                 |    |    |   |

Rechnungen werden am 1. Januar und 1. Juli ausgegeben.



Bruxelles, le 11 mai 1898,

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4009

Rejet

Facture Stein. 50 Fr.

à Monsieur Thouse

Directeur à l'administration des Beaux arts  
du Ministère de l'Agriculture.

Cher Monsieur Thouse,

Par nouvelle lettre recommandée  
la maison Steins de Furemberg, réclame  
le remboursement d'une somme de 50 Fr.  
du chef de la livraison aux musées Royaux  
de peinture d'un supplément des œuvres  
de Dürer et Volgemuth.

Par lettre en date du 2  
janvier dernier je vous demandais si cette  
dépense n'incombait pas à l'administration  
des Beaux arts? Je vous serais bien obligé  
de vouloir me faire renseigner à ce sujet.

Veuillez excuser mon importunité  
sur ce point et recevoir, Cher Monsieur,  
avec tous mes remerciements l'assurance  
de nos meilleurs sentiments.

(P) Emil Van Hous  
Secrétaire

Bruxelles, le 26 mai 1898  
à Monsieur J. a Steins

Karlstrasse 1  
Furemberg

En réponse à votre lettre du 22  
du mois dernier, nous vous prions de vouloir  
bien nous faire parvenir, par retour du  
courrier et en triple expédition, une facture  
de l'import de Frs 50 arrêtée au 31 décembre  
1897 et pour laquelle nous solliciterons  
immédiatement la liquidation <sup>de nos fonds</sup> par une  
ordonnance de paiement à votre profit

P. a. Steins  
Pour la Commission directrice

Le Président,

Le Secrétaire;

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4009

x portant la somme "certifié sincère et  
véritable à la somme  
de .....





DÜRER VERLAG  
J. A. STEIN'S BUCH- u. KUNSTHANDLUNG  
NÜRNBERG.

VERLAG

von

400 Facsimile-Reproduktionen

nach

ORIGINAL-GEMÄLDEN,

KUPFERSTICHEN,

HOLZSCHNITTEN

und

HANDZEICHNUNGEN

von

ALBRECHT DÜRER.



J. A. STEIN'S

BUCH- UND KUNSTHANDLUNG

(Theodor Schiener)

Karlsstrasse 1, im Bayerischen Hof

NURNBERG

den 22 April 1898

Monsieur,  
Me référant à votre lettre honorée du 12 Janvier  
de cette année, je prends la liberté de vous faire  
souvenir encore une fois de mon avoir de 50 fr.  
(Dürer x Volgaunt, Supplément)  
Bien que vous m'avisiez alors l'expédition de cette  
somme, je n'en ai rien reçu jusqu'à ce jour.  
En vous priant de vouloir bien régler cette affaire,  
j'ai l'honneur, Monsieur de vous saluer avec  
considération

J. A. Stein

Libraire-Editeur

À la Direction  
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique  
à Bruxelles



Bruxelles, le 2 janvier 1898,

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N°

Perk

Facture Stein's 50 F.

a liquider sur notre budget.

A Monsieur Shauk, Directeur de la  
Bibliothèque au ministère de l'Agriculture et  
des Travaux publics.

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur  
de vous adresser une lettre avisée  
sous pli recommandé à votre adresse  
de Monsieur Stein's de Muremburg  
datée du 8 courant et accompagnant une  
facture de l'import de 50 francs pour  
livraison d'un supplément aux photographies  
exécutées d'après Durer. —

Cette facture concernant l'adminis-  
tration des Beaux-Arts, nous vous prions,  
en conséquence, de vouloir bien en faire  
signer la liquidation.

Veuillez agréer, M. le D<sup>r</sup> etc. etc.

Pour la C. D.

Le Secrétaire

J. M. Van der Meulen



MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

Bruxelles, le 6 Mars

1897

*Minat.*

*Monseigneur*  
*Monsieur,*

Comme suite à votre lettre du 4  
Courant, nous avons l'honneur de vous prier de  
nous envoyer, en triple expédition & dater de  
l'anné Courante, la facture du solde du  
prix qui vous est dû pour livraison d'un  
Supplément des œuvres de Dières & "Wolgemuth".

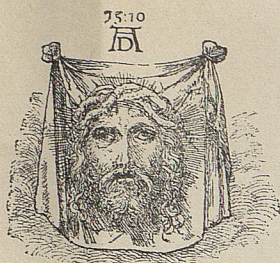
Comment se fait-il que votre lettre mentionne  
un prix de frs 40 - tandis que la facture que  
vous nous avez envoyée, pour le même objet, s'é-  
lève à frs 50. ? Il y a là une erreur que  
nous vous prions de rectifier en nous en four-  
nissant l'explication.

*Par vos soins*  
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de  
notre considération très distinguée.

Pour la Commission Directrice  
Le Secrétaire,

*Monsieur J. A. Stein. Libraire*  
*Karlstrasse 1 im Bayerischen Hof*  
*München*





# J. A. STEIN'S BUCH- UND KUNSTHANDLUNG

(Theodor Schiener)

Karlsstrasse 1, im Bayerischen Hof

## NÜRNBERG

VERLAG

von

400 Facsimile-Reproductionen

nach

ORIGINAL-GEMÄLDEN,

KUPFERSTICHEN,

HOLZSCHNITTEN,

und

HANDZEICHNUNGEN

von

ALBRECHT DÜRER.



den 13 August 1876.

An die Direction  
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
à Brüssel

Hochgeachteter Herr!

Ich hatte mir erlaubt im Juli vorigen Jahres zu  
schicken ein Supplement zu dem früher erwähnten  
Werk: „Die Gemälde von Dürer & Wolgemut, wofür  
ich noch keine Zahlung erhielt.

Ich bin deshalb so frei, nochmals eine Rechnung beizufügen  
mit der höflichen Bitte, dieselbe alsbald honoriren zu  
lassen.

Mit dem Bewusstsein vorzüglicher Hochachtung

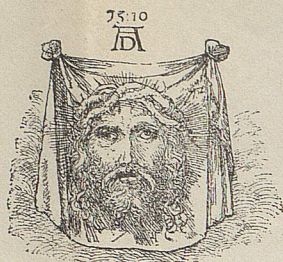
ganz ergeben

J. A. Stein's Buchhandlung









# J. A. STEIN'S BUCH- UND KUNSTHANDLUNG

(Theodor Schiener)

Karlsstrasse 1, im Bayerischen Hof

## NÜRNBERG

VERLAG

von

400 Facsimile-Reproductionen

nach

ORIGINAL-GEMÄLDEN,

KUPFERSTICHEN,

HOLZSCHNITTEN,

und

HANDZEICHNUNGEN

von

ALBRECHT DÜRER.



den 4. April 1895

*Monsieur*

*Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de Belgique*

*Bruxelles*

*Monsieur le directeur!*

*Je m'ai permis en mois Juillet 1895  
de vous envoyer un ouvrage d'art:*

*Tableaux de Dürer et de Wolgemut „Supplément“  
mais je ne par encore reçu de paiement - mais avec  
déjà reçu la note deux fois -*

*Je vous prie de m'envoyer le montant de 40 Francs  
si tôt que possible.*

*Fait l'honneur, Monsieur, d'être avec l'assurance de  
ma haute considération*

*Votre*

*très dévoué*

*J. A. Stein, Libraire.*





# J. A. STEIN'S BUCH- UND KUNSTHANDLUNG

(Theodor Schiener)

Karlsstrasse 1, im Bayerischen Hof

## NÜRNBERG

VERLAG

von

400 Facsimile-Reproductionen

nach

ORIGINAL-GEMÄLDEN,

KUPFERSTICHEN,

HOLZSCHNITTEN,

und

HANDZEICHNUNGEN

von

ALBRECHT DÜRER.



den 20. Januar 1896

Monsieur le Secrétaire  
des Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de Belgique

à Bruxelles

Monsieur,

Le mois de Juillet de l'année passée,  
j'ai pris la liberté de vous envoyer un Supplément  
avec lettre à l'ouvrage des tableaux que vous aviez  
auparavant.

Le Supplément n'ayant pas été renvoyé, je suppose  
qu'il a été acheté par le Musée, et je me permets  
d'en ajouter la facture avec la prière de me la faire  
payer.

Agrez, Monsieur, l'assurance de ma considération  
distinguée

J. A. Stein  
Librairie



# NOTA

*La Bibliothèque des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture de Belgique  
à Bruxelles*

von

J. A. Stein's Buch- und Kunsthandlung  
(Theodor Schiener)

Karlsstrasse 1 NÜRNBERG Bayerischer Hof.

1895  
Follet 18

1 Supplement zu „Gemälde von Düren & Wolgemut  
19 Tafeln in 4 Hefen mit Text von Thode For 50





J. A. STEIN'S  
BUCH- UND KUNSTHANDLUNG  
(Theodor Schiener)  
gegründet 1603  
Karlsstrasse 1, im Bayerischen Hof  
NÜRNBERG.

VERLAG  
von  
400 Facsimile-Reproductionen  
nach  
ORIGINAL-GEMÄLDEN,  
KUPFERSTICHEN,  
HOLZSCHNITTEN  
und  
HANDZEICHNUNGEN  
von  
ALBRECHT DÜRER.



den 18. Jan. 1895

Les Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de Belgique

à  
Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

Depuis la publication de l'ouvrage d'art:  
"Tableaux de Dürer et de Wolgemut,"  
publié par Sigmund Seldan, les scrutateurs de Dürer  
ont découvert encore plusieurs tableaux magnifiques  
qui, pour la plupart étaient inconnus ou attribués  
à d'autres artistes. Pour faire connaître ces travaux  
importants aux connaisseurs des arts, j'ai entrepris  
la reproduction par photographie de ces tableaux,  
pour la plupart cachés dans des galeries particulières,  
non accessibles au public, et je viens de publier ces  
reproductions, réunies dans un portefeuille comme  
supplément.

Cette splendide publication avec commentaire, rédigé



par un notable scrutateur de Düren sera, j'espère,  
accueillie, et par les savants - connaisseurs et par  
les amateurs des arts, mais surtout par les prop-  
riétaires du grand ouvrage des tableaux de Düren  
déjà publié; s'agit-il donc d'un supplément neces-  
saire à l'importante collection d'ouvrages de reproduction  
de Düren.

Comme la Bibliothèque des Musées de Peinture et  
de Sculpture de Belgique, est en possession du  
grand ouvrage de tableaux (en sept parties), je prends  
la liberté de présenter ce supplément en vous priant  
de vouloir l'acquiescer comme continuation de l'ouvrage.

J'ai l'honneur, Monsieur, d'être avec l'assurance  
de ma haute considération  
V<sup>re</sup>

tout dévoué

Per Post. Paquet

Theodor Schiener

(Z. A. Heier Librairie)